

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

ILE DE FRANCE

Bulletin Technique n° 24 du 22 juillet 2008 - 2 pages

Actualité

Chrysomèle du maïs

Le laboratoire national de la protection des végétaux, unité d'entomologie de Montpellier, a confirmé le 18 juillet 2008 la capture d'un individu de chrysomèle des racines du maïs (***Diabrotica virgifera virgifera***) sur la commune d'Avrainville (Essonne). Cette capture est proche de celles enregistrées à Guibeville en 2005 et Bretigny sur Orge en 2004.

Cet insecte a été piégé dans le cadre du dispositif national de surveillance du territoire. En 2008, 400 pièges ont été positionnés en Île-de-France, afin de détecter rapidement la présence de cet insecte et prendre des mesures adaptées.

En effet, les dégâts potentiels étant importants à long terme pour les cultures de maïs, l'objectif prioritaire est d'empêcher l'établissement de cet insecte. Pour cela, des mesures fortes et rapides sont nécessaires dès les premières détections en vue de son éradication.

S'agissant d'un organisme de lutte obligatoire, les mesures prévues par la réglementation vont être mises en œuvre par la DRIAF/SRPV (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt - Service Régional de la Protection des Végétaux). Il s'agit essentiellement d'obligation de rotation des cultures de maïs et de traitements à l'aide d'insecticides, dans des zones délimitées autour du point de capture. Un arrêté préfectoral précisera le périmètre et les mesures de lutte.

Maladies betteraves

Les maladies évoluent légèrement dans nos parcelles de suivis.

La rouille a fait son apparition sur nos parcelles de Nangis (77) et de Jaulnes

Quant à la cercosporiose, elle fait son apparition sur nos parcelles d'observations à Jaulnes (77), Etrepilly (77), Vinantes (77), Nangis (77) Chambry (77) et Guigneville (91)

Surveiller les évolutions. Seuils de déclenchement pour le 1er traitement :

- *pour l'oïdium : 15% de feuilles atteintes*
- *pour la rouille : 15%*
- *pour la cercosporiose : 5%*
- *pour la ramularisoe : 5%*

Ravageurs betteraves

Des teignes sont toujours observées sur certains sites mais en plus faible quantité que la semaine précédente.

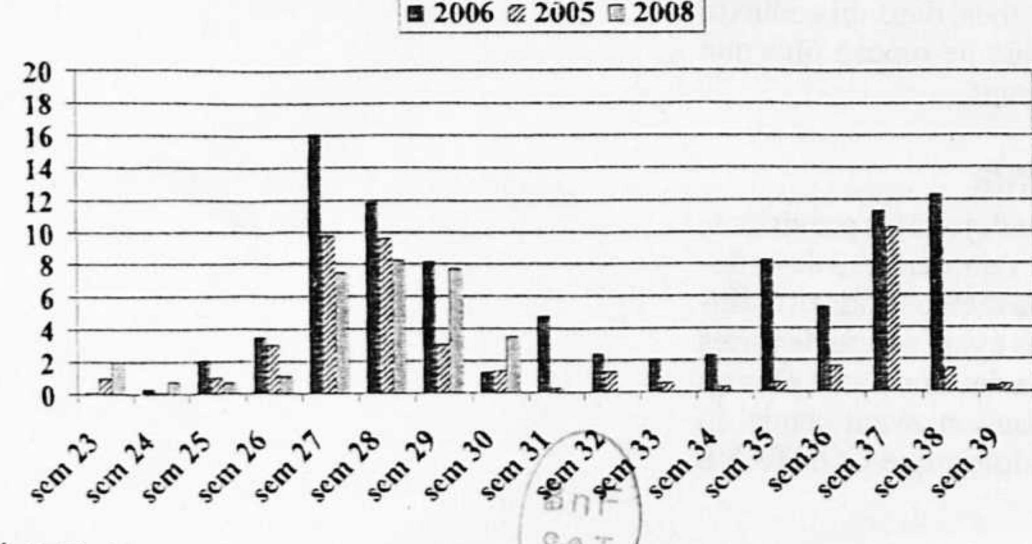
Seuil d'intervention : 50% de plantes avec perforations.

Les pontes et les galeries de pégomyies sont toujours visibles, et en augmentation pour certaines parcelles.

Seuil d'intervention : 50% de plantes avec galeries

Pyrale du maïs

Les captures continuent de diminuer par rapport aux semaines passées. On détecte toujours peu de pontes.



Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : N. THERRE

Publication périodique C.P.P.A.P n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2008:
87 euros (papier)
76 euros (fax)
68 euros (mail)

Pucerons du maïs

Les infestations de pucerons sur feuilles ont fortement diminué voir disparu sur certains sites.
Toutefois, on note dans certains cas de fortes infestations sur panicules comme par exemple à Chambry (77).
Le seuil d'intervention est de 50% de panicules touchés, utilisez des produits autorisés à base de pyrimicarbe. Surveillez vos parcelles.

Conseils d'avant saison

Dans le domaine de la protection des cultures, certain choix doivent être pris asez tôt. Quelques exemples :

COLZA - Désherbage

L'automne 2008 sera la dernière campagne d'utilisation possible des produits à base de trifluraline sur colza.
Pensez au binage (voir note commune SPV - Fredon - Chambre Agriculture Seine et Marne de l'an passé).

COLZA – Phoma

Le phoma du colza n'a pas disparu, comme en attestent les nombreuses taches sur feuilles que l'on peut voir à l'automne ou au printemps, et quelques nécroses au collet. Mais les résistances variétales actuelles limitent l'impact de la maladie. Il convient donc de continuer à privilégier les variétés classées Très Peu Sensibles, en alternant parmi les groupes de résistance pour assurer leur durabilité (voir les publications CETIOM).

COLZA – Méligèthes

Même si la pression méligèthes est moindre depuis 2-3 ans, ce ravageur reste menaçant notamment dans les zones à environnement favorable (fonds de vallées, proximité de bois). La technique des plantes pièges, soit par une bande de variété plus précoce, soit par un mélange variétal incorporant quelques pourcentages d'une variété plus précoce, permet de réduire, diluer ou retarder les infestations de méligèthes, dans un contexte où la solution chimique ne repose plus que sur deux matières actives.

COLZA - Sclérotinia

Cette maladie a encore déjoué les prévisions, avec au contraire de l'an dernier, des attaques plus faibles que la météo le faisait craindre. Dans les parcelles ayant connu de fortes attaques de sclérotinia dans un passé plus ou moins proche, l'utilisation avant semis du colza du traitement biologique CONTANS WG, contribue à réduire le stock de sclérotes.

COLZA – Date de semis

Evitez les semis trop précoces, souvent générateurs de l'application supplémentaire d'un régulateur à l'automne.

BLE – Piétin échaudage

Cet automne sera le dernier d'utilisation possible de semences traitées avec du fluquinconazole.
Les traitements à base de silthiofam ne peuvent pas être utilisés deux années consécutives sur la même parcelle.

BLE - Désherbage

Cette campagne a montré une nouvelle fois les difficultés de désherbage, notamment vis-à-vis du ray grass. Dans les parcelles susceptibles d'avoir un salissement, pensez à choisir une variété de blé tolérante au chlortoluron pour augmenter les possibilités de désherbage.
Evitez les semis trop précoces, qui amènent aussi un risque pucerons - cicadelles important.

Blé - maladies

Le choix variétal est important pour diminuer les risques parasitaires et le recours aux traitements fongicides.
En blé sur blé, préférez des variétés peu sensibles au piétin verse, évitez TOISON-DOR par exemple.

En blé de maïs, recours indispensable à une variété peu sensible aux fusarioses et mycotoxines.